

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de l'Yonne

Nombre de membres

Séance du 02 octobre 2024

En exercice : 14

L'An deux mille vingt-quatre, le 02 octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Pascal BARBERET, Maire.

Présents : 11

Votants : 11

Présents : Pascal BARBERET, Dominique MOREL, Élisabeth NOYEMIAN, Florence CAPITAIN, Jean-Louis MANGIN, Serge SAUVAGERE, Gérard NIMSGERN, Jean-Pierre SINDONINO, Séverine TROMPARENT, Céline PORTOLES, Céline PARIS,

Date de convocation :

24 septembre 2024

Date d'affichage :

25 septembre 2024

Absents excusés : Clémence HARNIST (arrivée à 20h00), Romain BELIGAT, Justin SAFFROY,

Secrétaire de séance : Élisabeth NOYEMIAN

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MAI 2024 -

Délibération n° 2024-30

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2121-15,

Vu le projet de procès-verbal,

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal, qui s'est tenue le 28 mai 2024, a été établi par le secrétaire de séance désigné en la personne de Madame Élisabeth NOYEMIAN,

Il convient à ce titre que les membres du Conseil les valident ou demandent à les modifier.

Le conseil Municipal, après en avoir pris connaissance et après en avoir délibéré,

APPROUVE les procès-verbaux du Conseil Municipal du 28 mai 2024, à l'unanimité.

Fait et décidé les jour, mois et an que dessus.

Ont signé tous les membres présents.



Le Maire,

Pascal BARBERET